

renouvellement du mi-temps thérapeutique

Par rosanita, le 26/10/2011 à 15:30

Mon mi-temps thérapeutique doit être renouvelé d'ici un mois.

Dois je me mettre en arrêt maladie une semaine.

La sécurité sociale m'a dit de demander avant l'autorisation du service administratif.

Que dois-je donc faire car je me sens perdue.

Merci

Par P.M., le 26/10/2011 à 16:33

Bonjour,

Il semble que la prolongation d'un temps partiel thérapeutique soit possible au-delà de 3 mois et pendant un an si vous êtes reconnue an longue maladie ou avez un arrêt de longue durée... Je pense que le mieux est de suivre le conseil qui vous a été donné par la Sécurité Sociale...

Par rosanita, le 26/10/2011 à 16:37

Je suis reconnue en ald. L ald équivaut elle à une reconnaissance en longue maladie?

Par **P.M.**, le **26/10/2011** à **17:56**

Cela correspond en tout cas à un arrêt de longue durée...